

RD-CONGO



# LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2203 - VENDREDI 9 JANVIER 2015

Loi sur l'entrepreneuriat national

## Pas de contradiction avec les règles de l'Ohada et de l'OMC

Le ministre des Finances a répondu à certaines préoccupations exprimées par les sénateurs au cours de la plénière consacrée à l'examen du projet de loi sur la promotion de l'entrepreneuriat national en RDC. Cette loi en discussion au Sénat entend instaurer un régime particulier pour les entrepreneurs locaux. Pour Albert Mpeti, cette démarche ne viole pas les engagements régionaux et internationaux de la RDC. Aucune règle, a-t-il soutenu, n'empêche à un État-membre de l'Ohada ou de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de promouvoir une classe d'entrepreneurs locaux.

Les sénateurs ont tenu à rappeler l'obligation pour le pays, cette fois conformément aux règles de ces deux organisations, de veiller à un traitement égal des ressortissants nationaux et ceux des États-membres. Il revient à la commission économique et financière du Sénat de s'y pencher durant les sept prochains jours pour doter le pays d'un projet de loi qui répond aux attentes nombreuses de la classe des affaires en RDC.

Page 13



Des sénateurs lors d'une session à la chambre haute du Parlement

AFFAIRE HÔPITAL DE PANZI

## Les ONG des droits de l'Homme s'en mêlent



Une vue de l'hôpital de Panzi

La Voix des sans-voix pour les droits de l'Homme (VSV), qui condamne avec véhémence « la discrimination fiscale » dont est victime l'Hôpital général de référence de Panzi, a demandé la levée de la mesure de saisie de ses comptes aux fins de lui permettre de faire face aux impératifs liés à son bon fonctionnement. Cette ONG invite, toutes affaires cessantes, le gouvernement à respecter et à privilégier le droit à la vie et à la santé des centaines des patients de cet hôpital du Sud-Kivu.

Au nombre des recommandations, cette association a plaidé pour qu'une subvention soit accordée à cet établissement hospitalier pour garantir les soins de santé en faveur de la population, en général, et des victimes des viols et violences sexuelles en particulier.

Page 13

VIOLATION DE LA CONSTITUTION

## Le PGR incité à poursuivre des ministres frappés d'incompatibilité

Des voix s'expriment de plus en plus pour exiger que le procureur général de la République (PGR) poursuive en justice les membres du gouvernement qui continuent à assumer des responsabilités au sein de leurs formations politiques en violation de l'article 97 de la Constitution stigmatisant l'incompatibilité

entre leurs charges ministérielles et toute responsabilité au sein d'un parti politique. Pour Antoine Makay et André Mbata, deux analystes politiques qui dénoncent ce fait, les personnalités concernées devraient démissionner car on ne peut pas être ministre de la République et se comporter encore d'une manière

partisane. Les cas de Thomas Luhaka qui se prévaut encore de son poste de secrétaire général du MLC, d'Évariste Boshab et de Willy Makiashi qui n'ont pas encore coupé le cordon ombilical avec leurs partis politiques respectifs, le PPRD et le Palu, sont éloquentes à ce sujet.

Page 12

MALUKU

## Coup d'envoi de la campagne de récolte du manioc

L'activité lancée le 6 janvier au village Mose dans la commune urbano-rurale de Maluku par le gouverneur André Kimbuta est le fruit d'un partenariat scellé entre l'exécutif urbain, le Service national (SN) et Caritas Congo. Il est à noter que ces champs situés au plateau des Bateke, à près de quatre-vingts kilomètres de Kinshasa, sont exploités depuis fin 2013. Selon les prévisions, ils vont produire environ deux mille tonnes de cossettes de manioc représentant une consommation journalière de près de cinq millions de Kinois. Les deux partenaires de Kinshasa dans ce domaine ont demandé à l'autorité urbaine de les doter d'un outil de travail adéquat pour les travaux champêtres. Ils ont notamment sollicité des tracteurs agricoles de grande capacité.

Page 12

## ÉDITORIAL

## Deuil

Le drame qui s'est déroulé en plein cœur de Paris, mercredi, et qui a décimé en quelques minutes la rédaction de l'hebdomadaire satirique Charlie Hebdo nous a frappé tout comme il a frappé l'ensemble de la presse mondiale. Car ce qui s'est passé ce jour là, à six mille kilomètres de nous, reflète une menace à laquelle n'échappe plus aucun pays, plus aucun continent. Fruit du fanatisme et donc de l'obscurantisme, elle est aussi vieille que l'espèce humaine, mais s'amplifie grâce aux technologies modernes et ne connaît donc pas de frontières.

Ayant vécu les terribles moments de la guerre civile de 1997 et 1998 qui, chez nous, infligèrent d'horribles blessures à la presse congolaise, nous sommes bien placés pour rappeler que la liberté de dire et d'écrire constitue l'un des fondements de la démocratie. Même si, parfois, elle prend une tournure qui suscite ici et là des réactions indignées, elle n'est pas discutable dès lors qu'elle respecte les règles déontologiques et juridiques qui la protègent. C'est ce qui explique l'émotion universelle provoquée par l'ignoble tuerie perpétrée hier dans le 11ème arrondissement de la capitale française.

Comme toute la presse à travers le monde nous sommes en deuil, nous journalistes des Dépêches de Brazzaville, et nous disons haut et fort que le crime commis contre la rédaction de Charlie Hebdo ne peut pas, ne doit pas rester impuni. Mais nous ajoutons aussitôt, à l'attention de ceux qui croient pouvoir faire taire la presse dans une société libre en usant de la violence, que de tels agissements n'auront comme résultat que d'ancrer un peu plus les journalistes dans leur volonté d'aller jusqu'au bout de leur mission qui est d'informer le public. Au-delà même de la presse ils ne peuvent qu'engendrer une mobilisation générale de l'opinion publique comme on le voit aujourd'hui en France, en Europe et dans le monde.

Nos pensées, en cet instant, vont d'abord, bien sûr, à ceux qui ont été frappés dans leur chair et aux familles endeuillées qui ont vu l'un des leurs disparaître dans ce drame. Elles vont aussi aux dirigeants des nations libres qui se trouvent confrontés à des menaces d'autant plus dangereuses qu'elles sont diffuses, car c'est eux et eux seuls qui peuvent combattre la violence aveugle dont nos sociétés sont la cible.

Les Dépêches de Brazzaville

## DIALOGUE NATIONAL

## La CPR pour une rencontre nationale sans exclusive

**Analyser le discours du chef de l'Etat, révéler la réactivation des milices, échanger sur la question du dialogue national et de la Constitution du 20 janvier 2002 ont été les points saillants de la conférence de presse, du 8 janvier à Brazzaville, tenue par la Convention des partis républicains (CPR).**

« Oui l'espoir est permis », clament le Parti républicain et libéral (PRL) de Nicéphore Fylla Saint Eude, le Conseil national des républicains (CNR) du révérend pasteur Ntouni et le Congrès pour la démocratie et la République (CDR) de Bonaventure Boudzika, en cette nouvelle année. L'année 2014 aura été pour la Convention des partis républicains une année de désillusion du fait des engagements non tenus par le gouvernement. 2015 est alors inscrit comme étant une année de discernement politique et de compréhension partagée pour

qu'un débat mal introduit, conduit inéluctablement aux mauvaises conclusions.

Vue comme une nécessité, la convention n'entend pas participer aux élections sans avoir au préalable réuni les conditions d'une gouvernance électorale. Selon le CNR, il ne faut pas avoir peur de discuter. La convention estime, pour sa part, que la recherche du consensus politique autour des problématiques énumérées, constitue les éléments matériels de soutenabilité dudit dialogue. « Sans en fixer la nature, le président de la République a fait observer

*« Nous proclamons ici que certaines autorités de la République prennent contact avec des ex-combattants, leur imposant des missions dangereuses. Ce n'est pas une vue de l'esprit ; nous en avons les preuves. Nous sommes qualifiés pour dire que nos jeunes et les jeunes des autres formations politiques qui ont eu une histoire particulière sont victimes d'instrumentalisation »*

favoriser le maintien de la paix et la stabilité politique.

La Convention des partis républicains s'est prononcée pour un dialogue politique national rassemblant les forces vives de la nation pour baliser la voie de l'alternance démocratique. Les réformes institutionnelles, la gouvernance électorale, l'évaluation des acquis politiques consensuels issus des différentes concertations et la gouvernance politique sont les fondamentaux que comptent défendre cette frange de l'opposition. Elle reste convaincue

qu'il se tient dans le pays une espèce de questionnement des politiques sur le devenir du Congo d'ici à 2016. A ce niveau, le chef de l'Etat ne définit ni la nature du dialogue ni son contenu », déplore-t-elle.

Nicéphore Fylla Saint Eudes est revenu sur les limites que présente la Constitution actuelle, avant d'affirmer que la Convention n'a pas pris position sur le changement ou le maintien de la loi fondamentale, elle estime qu'il ne saurait y avoir des préalables à un dialogue puisque le dialogue

définit son ordre du jour.

Ce groupement de partis a jugé nécessaire de revenir sur les concertations politiques de Brazzaville, Ewo et Dolisie. Depuis 2009, la classe politique congolaise et la société civile avaient résolu de précéder les scrutins, en vue de détendre le climat politique, par la tenue des concertations politiques. « Après avoir fait l'inventaire des concertations politiques passées, les résolutions consensuelles n'ont pas été appliquées. Malheureusement, toutes ces concertations initiées par le gouvernement n'ont pas été suivies de décisions à caractère impératif pour que l'ensemble des conclusions y découlant soit exécutoire et opposable à tous. De même, les différents accords politiques conclus avec le Parti congolais du travail, à l'instar de celui de mars dernier, n'ont pas été actés dans la loi électorale de 2014 », déclare Nicéphore Fylla Saint Eudes, et de dénoncer l'absence totale de confiance.

Par ailleurs, la CPR signale avec véhémence la réactivation des ex-miliciens par certains hommes politiques. « Nous proclamons ici que certaines autorités de la République prennent contact avec des ex-combattants, leur imposant des missions dangereuses. Ce n'est pas une vue de l'esprit ; nous en avons les preuves. Nous sommes qualifiés pour dire que nos jeunes et les jeunes des autres formations politiques qui ont eu une histoire particulière sont victimes d'instrumentalisation », a affirmé le secrétaire général du CNR, Chris Walembaud avant de prendre à témoin la communauté nationale et internationale.

Josiane Mambou Loukoul

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout  
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout  
Secrétaire des rédactions adjoint :  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,  
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoul  
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys  
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo  
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'Agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Coordination : Rose-Marie Bouboutou  
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma  
Administration : Béatrice Ysnel

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia  
Assistante de direction : Sylvia Addhas  
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé Ngono

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdî, Mbenguet Okandzé

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola  
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau  
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

## COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

# Le Congo en attente d'un nouvel appui financier de la Banque mondiale

**Afin de développer un certain nombre de projets d'intérêt public et poursuivre son développement économique, le Congo bénéficiera à nouveau d'un appui financier conséquent de la part de la Banque mondiale (BM), a annoncé, le 7 janvier, le vice-président de cette institution bancaire mondiale, zone Afrique, Makhtar Diop, au terme de son séjour de travail au Congo.**

Makhtar Diop est venu au Congo pour une seule mission principale : discuter avec les autorités du pays, en vue d'identifier les secteurs d'interventions prioritaires du Congo pour les années à venir. Une étape qui permettra l'institution bancaire onusienne d'évaluer les besoins afin de préparer une enveloppe à la taille des besoins exprimés.

Ainsi, après des sérieuses discussions qui ont permis au ministre de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, Jean Jacques Bouya, de faire une évaluation des projets en vue et en cours de réalisation, le vice-président de la BM a confirmé le soutien financier de son institution au gouvernement congolais.

Question de lui permettre aussi bien de renforcer sa croissance économique, que de diversifier son économie au moment où le baril du pétrole continue à chuter sur le marché mondial.

« Je suis ici pour écouter les priorités du gouvernement et voir comment on pourra les soutenir. J'ai une vision assez claire. Celle-ci vise la construction et maintenance des infrastructures déjà acquises, en vue de baisser le poids

financier que le Congo subit et maintenir la croissance. L'évaluation qui permettra au Congo de bénéficier du soutien financier de la BM a été déjà faite, il ne reste plus qu'à définir le type d'enveloppe qui lui sera allouée », a-t-il souligné.

En ce qui concerne les projets, le ministre Jean Jacques Bouya a fait savoir au vice-président de la BM qu'au titre de l'année 2015, le Congo ne lancera pas de nouveaux projets, en dépit de la conjoncture actuelle. Le pays consacrera plutôt tout son temps à achever de manière effective l'ensemble des chantiers en cours de réalisation, disséminés sur l'ensemble du pays.

Il a cité entre autres projets prioritaires, l'achèvement des travaux de construction de la route nationale n°1, sur son tronçon Dolisie-Brazzaville, qui prévoit un trafic

qui passera à 6000 voitures par jour.

La fin des travaux de ce corridor, d'après le ministre Jean Jacques Bouya, est prévue courant 2015; la concession de cette route jusqu'au nord du pays pour envisager son utilisation optimale ainsi que l'achèvement des travaux du complexe sportif de kintélé, qui va abriter les Jeux africains 2015.

Dans le lot, le ministre de l'Aménagement du territoire a énuméré aussi la construction des hôpitaux généraux dans les douze départements du Congo, en vue d'améliorer l'offre de santé ; la mise en œuvre du projet des Zones économiques spéciales dont un de ses volets est déjà en phase de production à Maloukou-Tréchet.

Le gouvernement tient également au lancement du projet de construction de la route d'intégration sous-régionale,

tronçon Dolisie-Gabon ainsi que la mise en œuvre effective du projet fibre optique sur l'ensemble du territoire national.

D'autres questions liées au développement de l'agriculture, à l'assainissement des villes et à la construction des logements au bénéfice des populations ont été aussi abordé avec intérêt au cours de cet échange.

Makhtar Diop est venu également présenter au gouvernement congolais le nouveau directeur des opérations de la BM pour les deux Congo, Ahmadou Moustapha Ndiaye.

Il a saisi aussi l'occasion pour annoncer le départ de la représentante de la BM au Congo, Sylvie Dossou qui est arrivée au terme de son mandat et affectée au Gabon pour assurer les mêmes prestations.

**Firmin Oyé**

## VŒUX AUX FAC

## La communauté militaire avertie aux nouvelles menaces sécuritaires

**La prise en charge des nouvelles menaces est l'une des instructions fermes donnée, le 08 janvier à Brazzaville, aux Forces armées congolaises (Fac) par le général Richard Mondjo, ministre à la présidence chargé à la Défense nationale, à la faveur de la traditionnelle échange des vœux du nouvel an.**

La communauté militaire congolaise doit donc orienter son action vers la prévention des menaces de la piraterie maritime, criminalité urbaine, terrorisme et à la prolifération des armes dans la sous-région.

Afin de stimuler et maintenir en éveil l'action républicaine des Fac, le ministre a insisté : « Face aux nouveaux paradigmes sécuritaires, je tiens à ce que les Forces armées congolaises et la gendarmerie nationale restent toujours dans les meilleurs dispositions morales et matérielles, afin de remplir efficacement leurs missions ».

Le ministre s'est par ailleurs, félicité de l'action des Fac à l'international. « Notre pays a renforcé sa présence dans les opération de maintien de la paix dans la sous-région. C'est dans cette optique que nous sommes

de la politique sociale et plus de réalisme dans l'exécution des budgets des armées.

« J'ai adressé à chacun des responsables au plus haut

missions seront exécutées dans les limites des prévisions budgétaires fixées par la loi n°21-2014 du 13 juin 2014 », a-t-il ajouté.

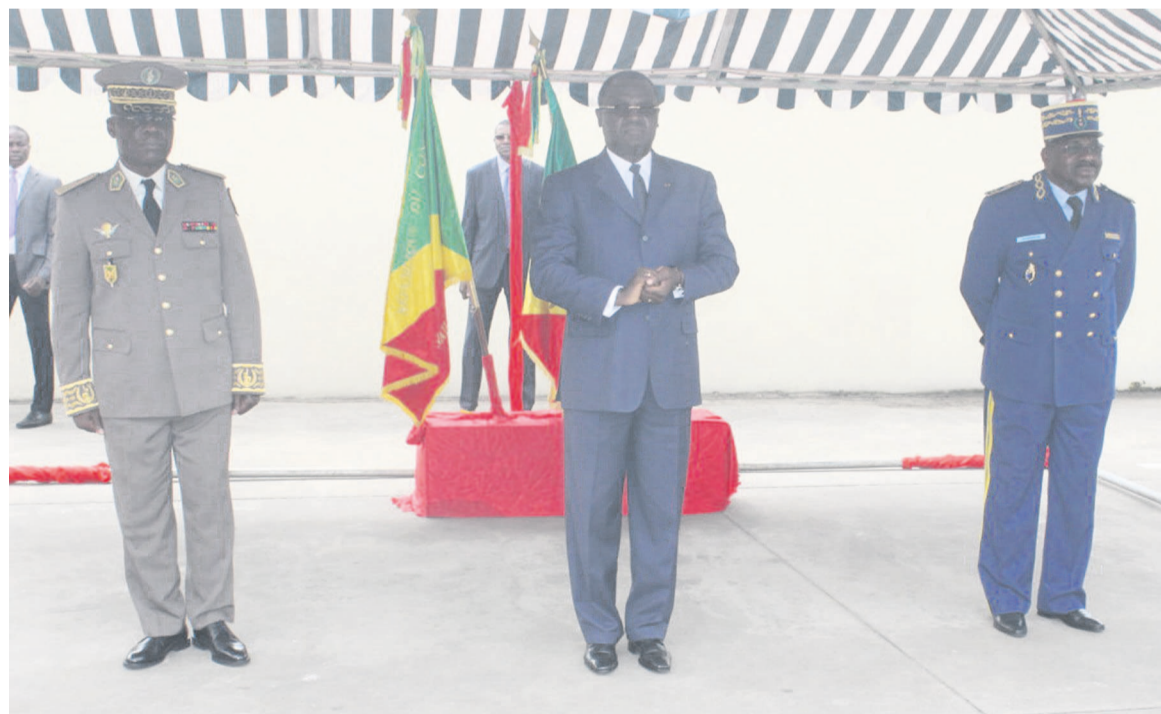
forces armées congolaises au niveau national et sous régional. Il s'est dit satisfait de la réussite de l'exercice multinational de la CEEAC, Loan-go 2014.

« Dans le cadre de la défense du Congo et sa participation du Congo aux missions de sécurité collective, nos objectifs sont restés constants. Et, ceux-ci ont consisté à faire régulièrement face aux menaces contre la vie de la nation et à sauvegarder les intérêts vitaux du Congo », a indiqué le général Guy Blanchard Okoi.

Au plan national, la légion de la gendarmerie du département de la Lékoumou a été créée pour consolider le besoin croissant de sécurisation des populations.

Il a également encouragé les Fac à faire une fois de plus preuve de leur abnégation en sécurisant à Ouessou, la célébration ultérieure des festivités de l'indépendance et le déroulement à Brazzaville, des prochains jeux africains.

**Fortuné Ibara**



Au centre, le ministre de la Défense, le général Charles Richard Mondjo

présents au sein de la Minusca en RCA », a rappelé, le général Richard Mondjo.

Pour l'an 2015, il a également accentué ses instructions sur la densification des capacités opérationnelles, la validation

niveau de la hiérarchie militaire, une feuille de route avec des missions claires, des objectifs précis, des modalités d'évaluation de l'action qui sera engagée, clairement énoncées. Les

2014, marqué par les multiples sollicitations des Fac Le général Guy Blanchard Okoi, Chef d'état-major général, a pour sa part retracé à la communauté militaire l'action et le dévouement des

## ENVIRONNEMENT

## Le RDHD adopte son budget exercice 2015

À l'occasion de sa première réunion ordinaire de l'année 2015 tenue le 4 janvier à son siège dans le 4<sup>e</sup> arrondissement Loandjili, à Pointe-Noire, le Réseau développement humain durable (RDHD), coordination interafricaine a adopté son budget annuel après l'adoption du rapport d'activités annuel 2014 et les projections de l'année à venir en 2015.



Dimonika et sa forêt modèle crédit «DR»

La réunion dirigée par Majep Obama, écologiste-chercheur, coordonnateur interafricain du RDHD a permis aux membres du réseau d'adopter le budget 2015 qui connaît une hausse de 16,5 % par rapport à celui de 2013. Seulement, le montant de ce budget exercice 2015 n'a pas été Les membres du RDHD se

sont également prononcés sur la redynamisation très proche du bureau local du RDHD-Dimonika (annexe succursale du siège) démembré. Au cours de ces assises, le coordonnateur du Réseau a souhaité la participation effective de tous les membres aux activités de ter-

rain, tout en exhortant chacun d'eux à s'acquitter des droits statutaires et à s'approprier véritablement le réseau.

Au nombre des actions et activités 2014 auxquelles le RDHD a pris part au Congo et à l'étranger figurent : le processus de forêt modèle de Dimonika dans

le district de Mvouti (département du Kouilou), l'adhésion du RDHD à la Conférence sur les écosystèmes forestiers, denses et humides d'Afrique centrale (CEFDHAC), la constitution des panels REDD+ Kouilou et Pointe-Noire par la coordination nationale REDD+, le focus group au siège du RDHD lors de la 42<sup>e</sup> Journée mondiale de l'environnement (JME), les foras de l'UICN au Cameroun, en République démocratique du Congo, au Gabon et au Congo, le focus APV/FLEGT /RBUE, l'interiorisation de la communication du ministre de l'Environnement aux acteurs de l'environnement à Pointe-Noire sur l'observation des textes réglementaires, la signature du protocole d'accord sur l'Aire protégée de la baie de Loango, des tortues marines par le ministère de l'Economie

forestière et du développement durable avec l'association Renatura, le comité local de développement du Kouilou de RGA et la constitution des femmes-leaders REDD+ du RDHD.

Selon Majep Obama, la programmation des missions sur le terrain a été une réussite à 80%, malgré le manque de moyens logistiques. Cependant, il a reconnu que ces voyages d'échanges et de partage au Congo et à l'étranger ont été riches d'enseignements.

À la fin de la réunion, Les membres du RDHD ont honoré les mémoires de leurs collègues disparus, notamment le DE l'OCSED- Benin, à Porto Novo et le président de l'ADKT/BS-Congo. L'échange de vœux de nouvel an a sanctionné les retrouvailles des membres du RDHD.

**Hervé Brice Mampouya**

## IN MEMORIAM

10 janvier 2012 - 10 janvier 2015

La marche irréversible du temps ne saurait effacer ni la douleur ni le souvenir d'un être cher.

Voici trois ans déjà que madame Ongoka née Ahouet Martine (Agent BCI) avait quitté cette terre des hommes.

L'implacable destin venait de l'arracher de l'affection de ses frères et sœurs, de ses enfants et petits-fils, de ses parents, amis et connaissances.

À l'occasion de ce triste anniversaire, les familles Ahouet et Ongoka demandent à tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir toujours une pensée pieuse pour elle.

« Que le Seigneur, dans sa miséricorde, lui accorde la paix et le repos éternels. »



08 Janvier 2014 - 08 Janvier 2015

Cela fait une année jour pour jour qu'il a plu à Dieu de rappeler sa fille, notre mère, sœur, tante, grand-mère Anne Mokongo. En ce jour de triste anniversaire, ses enfants prient ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle.

Paix à ton âme maman.



## NÉCROLOGIE

Stanislas Okassou, agent aux Dépêches de Brazzaville, Davy Martial Mossa, agent DRTV, informant les ministres Bienvenu Okiemy, Alain Akoualat Atipault, le député Jean de Dieu Kourissa et toute la presse congolaise du décès brutal de leur confrère, petit frère, Alexan Vinet Foudou, journaliste-présentateur à MN TV/ Radio survenu le 2 janvier 2015 à Brazzaville.

La dernière veillée mortuaire se tiendra du samedi 10 au dimanche 11 janvier au n° 16 de l'avenue de la Tsiemé, siège du groupe MN COM, en face du stade Cara à Ouenzé.



Paul Matt Boudzoumou, Pierre Bruno Mena, Bernard Mena (FRIGO Bernard), Annie Mfina, Pascaline Mingole, les membres du M.C.D.I du quartier 29 Mpissa à Bacongo, toute la famille Mvimba et les enfants de feu Fidèle Batantou, Joseph Peleka et Théophile Sende ont la profonde douleur d'annoncer à leurs proches amis et toutes leurs connaissances de Brazzaville, Pointe Noire et du village Mandzomo dans le Pool, le décès de leurs grand-frère, père, oncle et mari, Joachim Boumpoutou « Ya Chim ». Décès survenu le vendredi 2 Janvier à 22h 15 à l'hôpital central des Armées Pierre Mobengo. La veillée à lieu dans la rue Nkouka Bateke N° 49 (référence berdeme croisement Nkouka Bateke et l'avenue Simon Kimbangu.)

La date d'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Le Chef de famille Paul Matt Boudzoumou



## JEUNES, HOMMES, FEMMES

Voulez-vous gagner de l'argent ou améliorer vos revenus ?

Intégrez alors, l'équipe de vente du quotidien

Les DEPECHEs DE BRAZZAVILLE

Contact : 84, Boulevard Denis Sassou mpila centre-ville  
Téléphone : 532 01 09

## IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« S'il est vrai que les Etats ne sont plus les seuls acteurs de la scène internationale, il n'en demeure pas moins qu'ils disposent d'un pouvoir incontesté de la conduite des relations internationales. Les Etats sont tenus aujourd'hui de réinventer sans cesse leur politique étrangère »

**Marie Julie Pegdwendé Djindjeré, juriste (Burkina Faso), le Faso.net, 7 janvier 2015**

« En matière internationale, savoir tendre la main à l'adversaire est toujours plus fécond que lui enfoncer la tête sous l'eau lorsqu'il se noie. »

**Caroline Galactéros, docteur en sciences politiques, cabinet de conseil en intelligence stratégique Planeting, le Point, 13 décembre 2014**

« L'Afrique a son destin lié désormais à sa capacité de réunir ses forces et combattre la menace d'une invasion totale par « l'armée verte ».

**Roudani Cherkaoui, spécialiste des questions géostratégiques, AtlasInfo, 25 août 2014**

« Les têtes couronnées sont instrumentalisées en même temps qu'elles instrumentalisent. Elles se servent de ce qu'elles ont comme influence morale sur les sujets pour aller au cœur de la République...et avoir quelque chose en retour. »

**Léon Bani Bio Bigou, Bénin, Université d'Abomey-Calavi (UAC), Le Magazine d'Afrique de janvier-février 2015**

« Mais ce n'était pas autre chose que la destruction de la Libye, que l'assassinat de Kadhafi ! Le travail a été achevé, c'est le service après-vente qui a manqué »

**Idriss Déby, président du Tchad, forum de Dakar sur la sécurité, décembre 2014**

## LUTTE CONTRE EBOLA

# Plusieurs volontaires pour passer le premier test d'un vaccin

Le groupe pharmaceutique américain Johnson & Johnson (J&J) a annoncé le 7 janvier le lancement du premier essai clinique d'un vaccin préventif contre le virus Ebola chez l'homme.

« Les premiers volontaires ont reçu leur dose initiale. Les analyses de ces traitements éclaireront les décisions à prendre pour les prochaines études, comme par exemple dans quel ordre et à quel intervalle les deux composés du vaccin doivent être administrés afin d'assurer une protection optimale et durable », a indiqué J&J dans un communiqué.

Il faudra toutefois au moins « 12 millions de doses pour assurer la vaccination à grande échelle des adultes dans les trois pays africains touchés », selon les estimations du laboratoire améri-

cain. Alors que « les besoins en vaccin préventif s'élèvent à au moins 100 000 doses pour protéger les travailleurs de première ligne », ajoute-t-il.

Le géant américain précise que le vaccin a été développé par sa filiale belge Janssen Pharmaceutica. La firme pharmaceutique annonce par ailleurs, qu'au total, 2 millions de doses seront disponibles dans les mois prochains et pourront atteindre jusqu'à 5 millions en 18 mois. Des essais comparables sont menés au Royaume-Uni (60 volontaires sains) et en Suisse, à Lausanne (120 volontaires), pour le compte de l'OMS. Des phases expérimentales sont par ailleurs en cours au Mali et prévues en Gambie (40 volontaires par pays).

L'OMS avait indiqué espérer de premiers résultats des essais sur ces deux vaccins en

novembre-décembre et, pouvoir débiter des essais d'efficacité (de phase 2) dans les pays touchés dès janvier-février. La Russie a pour sa part annoncé qu'elle pourrait fournir trois vaccins d'ici à six mois, en indiquant que l'un d'eux était déjà prêt pour un essai clinique.

Dans un rapport, l'Organisation mondiale de la santé a reconnu que les trois pays africains les plus touchés par Ebola Sierra Leone, Libéria et Guinée) avaient maintenant la capacité d'assurer l'inhumation des victimes d'Ebola de façon plus sécurisée. Mais elle a averti des dangers de la sous-estimation du nombre de morts, sachant qu'il est établi que le virus tue environ 60% de tous les patients hospitalisés et 71% des malades qui ne bénéficient d'aucun traitement.

**Yvette Reine Nzaba**

## FÊTES DE FIN D'ANNÉE

# Encore des récompenses pour des abonnés Azur Congo

La compagnie de téléphonie mobile a procédé le 6 janvier à son siège de Brazzaville, au troisième tirage au sort des gagnants de sa promotion « Fêti na Azur ». Comme lors des premiers tirages, au total, vingt abonnés ont été primés. Le prix le plus précieux a été la somme de 1 000 000 FCFA empochée par une cliente de Brazzaville. Les autres récompenses étaient

composées des bons d'achat de 50 000, 100 000 et 150 000 FCFA ; des téléphones ainsi que des jeux vidéo. Selon les explications des organisateurs, cette campagne lancée le 15 décembre vise à récompenser environ une centaine de clients ayant consommé à partir de 500 FCA de crédit par jour pendant la période des fêtes.

**Parfait Wilfried Douniama**

## IN MEMORIAM

8 janvier 2013 - 8 janvier 2015, cela fait deux (2) ans, jour pour jour, qu'il a plu à l'Eternel Dieu d'appeler à lui son humble serviteur l'évangéliste Ekouya Maléka Prince Jugobert.

En ce triste et douloureux anniversaire, son père le lieutenant de vaisseau Ekouya Jean Marie et toute la famille expriment une pensée très profonde pour le repos de son âme, et demandent à tous ceux qui l'ont connu de se souvenir de ses bienfaits.



## NÉCROLOGIE

Marcel Kombo-Kisi, le pasteur Antoine NDombolo Kintombo, Jean Paul Ngoko, Martine Nsoni, Gilbert MPIKA, Sylvain Intombo, Félix Nguembo Nsoni-Nguembou, Jeanne Mfoutou et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents des villages Mpanga, Mouléké, Kimpélé Madoungou à Mouyondzi, amis et connaissances le décès de leur sœur et mère la veuve Kintombo née Mboyo Nguembou Antoinette le jeudi 08 janvier 2015 à Pointe-Noire. La veillée se tient au domicile de son fils Marcel Kombo-Kisi quartier Mpaka, 2e rue derrière l'immeuble JBZ. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Une expertise à votre portée

## DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE!

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions\* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :  
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE	COUT
Managers : réussir ses entretiens annuels	3 jours	07 au 09 janvier 2015	350 000 FCFA
Assurer la fonction d'assistant (e) de direction: Perfectionnement	3 jours	14 au 16 janvier 2015	400 000 FCFA
Team building: Création et animation d'une équipe	3 jours	21 au 23 janvier 2015	350 000 FCFA
Pratique de la gestion des stocks et des approvisionnements	4 jours	27 au 30 janvier 2015	450 000 FCFA

\*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

## PUBLI-REPORTAGE

## Trois agents de SOCOMAB admis à la retraite reçoivent les diplômes d'honneur

**Le Directeur Général de la Société Congolaise de Manutention des bois (SOCOMAB), Juste Mondélé a organisé une cérémonie de remise des diplômes d'honneur à trois de ses agents qui ont fait valoir leurs droits à la retraite après plus de 35 ans de service**

Laurent KibAya et Jacqueline Malanda, 36 ans de service, Augustine Samba 38ans ont officiellement dit au revoir à la société le 20 décembre au siège de la société en présence des parents amis et connaissances autour d'un apéritif organisé par la Direction Générale.

Cette cérémonie de reconnaissance aux agents admis à la retraite a permis aussi au Directeur Général d'honorer Eugene Nguebet, agent comptable au grade d'officier à l'ordre de mérite congolais après 20ans de service. Très fier de cette marque de fidélité à l'entreprise, le Directeur Général a tiré plusieurs leçons. « L'enseignement à tirer les uns les autres c'est l'assiduité au travail, se donner pour la tâche. 38ans de service c'est un âge adulte, c'est à féliciter. C'est un record auquel nous devons mettre un ruban afin que celui qui franchira ce record soit décoré», a-t-il dit.

Juste Mondélé est également content de voir que malgré toutes les années passées au sein de l'entreprise, ses agents sont restés beaux. Il leur a souhaité bon vent pour la nouvelle vie qu'ils vont commencer et la société leur reste



redevable. Ainsi, au nom de tous les agents de SOCOMAB, le directeur a remercié ces anciens qui laissent l'entreprise avec une nouvelle génération puisque, le seul ancien dans la société reste Eugène Nguebet. En souvenir, il retient de Laurent Kibaya, un homme courtois et serviable, respectueux de la hiérarchie. De Jacqueline Malanda, une femme travailleuse et docile. Quant à Augustine Samba, la plus ancienne avec 38 ans de carrière, le directeur lui a félicité pour

tout l'amour qu'elle a donné à l'exercice de son travail durant ces années.

S'adressant à Eugene Nguebet, il lui a demandé de poursuivre dans cet élan pour le bon fonctionnement de la société. Juste Mondélé a, par ailleurs exhorté son personnel à s'inspirer des exemples des anciens pour avoir la chance d'être honoré. « La décoration c'est une marque de confiance. Je vous exhorte de prendre ce genre de cérémonie comme un message et que chacun

s'en approprie, vous serez reconnu par le travail », a indiqué le directeur général, avant de leur souhaiter bonne fête en famille et que 2015 leur apporte santé et plus des bonnes choses par apport à 2014.

Soulignons que 60 ans c'est l'âge de la retraite à SOCOMAB. Ces retraités qui ont régulièrement cotisé la CNSS, touchent déjà pour certains leur pension mais, toutefois, la direction leur a remis une enveloppe de 300 000F CFA commencer la nouvelle vie.

De leur côté, les retraités contents de prendre leur repos après une longue carrière d'expérience de travail ont remercié le directeur Général pour cette reconnaissance, et ont demandé aux jeunes de suivre leur exemple c'est-à-dire de travailler en synergie pour la prospérité de l'entreprise.

Laurent Kibaya, embauché le 25 septembre 1978 comme adjoint agent comptable, a fait 36 ans de service au même poste il est officier à l'ordre de mérite congolais. Jacqueline Malanda, engagée le 18 septembre 1978 comme dactylographe, a fait valoir ses droits depuis le 30 avril après 36ans de service. Elle a tour à tour exercé comme téléxiste avant de finir sa carrière comme facturière de SOCOMAB. Augustine Samba recrutée le 15 décembre 1976 elle a tour à tour occupé le poste d'agent administratif, aide comptable pour finir caissière. Elle a totalisé 38 ans de service. Enfin, Eugene Nguebet encore en service, il a intégré la société le 7 novembre 1994 et a 20 ans de service.



Le Groupe BGFI Bank  
vous présente  
ses meilleurs voeux  
pour l'année 2015.

Bénin - Cameroun - Congo - Côte d'Ivoire - France - Gabon - Guinée Equatoriale  
Madagascar - République Démocratique du Congo - São Tomé & Príncipe

[www.bgfi.com](http://www.bgfi.com)



**BGFI Bank**  
Votre partenaire pour l'avenir

## PÉTROLE

## La baisse du prix du baril à long terme profite aux États-Unis au détriment des pays du golfe persique

**La baisse du prix du pétrole, est un vrai cadeau pour des milliards de famille dans le monde entier.**

Le baril oscille actuellement entre 50 et 55 dollars, un niveau plus jamais atteint depuis 2009, au plus fort de la crise financière et économique mondiale. Cette tendance à la baisse ne serait pas prête de s'inverser, en tout cas pas à court terme.

Entre temps, les États-Unis, plus grand « fabricant de pétrole dans le monde », grâce à la technologie du schiste bitumeux, ont levé les restrictions sur leurs exportations dès les premiers jours de l'année 2015. La nouvelle, normalement spectaculaire, est passée inaperçue. À la fin de l'année 2015, ils devraient exporter près d'un million de barils de pétrole/jour et en produire 12 millions de baril/jour. À titre de comparaison, l'Iran produit environ 1,5 million de barils/Jour. Ce qui signifierait que le prix du pétrole va poursuivre sa baisse. Beaucoup de cartels risquent de s'effondrer. Les économies de l'Arabie Saoudite, la Russie, l'Iran et les autres pays du Golfe risquent de subir une chute inattendue. En même temps, les pays comme le Canada, le Brésil, le Mexique, le Nigeria pourraient devenir de grandes puissances pétrolières.

Cette nouvelle nomenclature du marché du pétrole, si elle venait à se confirmer, serait due au recul de la croissance en Chine, dans les pays émergents et en Europe, qui a entraîné la chute du prix du baril qui est passé de 110 dollars en juin 2014 à 55 dollars fin décembre soit une baisse de 50%.

Seuls les États-Unis ont constitué, économiquement, une exception en 2014 avec une croissance de 4% qui ne cesse de se renforcer et un taux de chômage à 6%.

Noël Ndong

## MALI

## L'ONU lance un message de fermeté à l'endroit des groupes armés du nord

**Hervé Ladsous, chef des opérations de maintien de la paix de l'ONU, a déclaré le 7 octobre dernier, lors d'un hommage aux neuf Casques bleus nigériens tués, que les responsables des groupes armés du nord seront punis**

« Que les responsables de ces tueries ne l'ignorent pas, ils seront châtiés, ils seront poursuivis, ils payeront l'ignominie des actes qu'ils ont commis », a averti Hervé Ladsous. Il a, à cette occasion demandé aux groupes armés du Nord Mali d'honorer leurs engagements pris lors des négociations de paix.

« Je voudrais vous dire à quel point nous avons vécu, depuis New York, l'intensité de cette tragédie, une tragédie qui vient après de nombreuses autres. Ce ne sont pas moins de 30 Casques bleus qui ont fait le sacrifice de leur vie depuis le début de la Minusma, déployée en juillet 2013 », a poursuivi le diplomate onusien.

Par ailleurs, le chef des opérations de l'ONU, a reconnu que la situation sécuritaire dans le pays reste volatile. « Cette volatilité constitue une entrave au renforcement des droits humains, à la fourniture de l'aide humanitaire et à la promotion du développement du pays », a-t-il admis.

Le fragile Etat sécuritaire du Nord Mali, ne favorise pas la situation des droits humains, de la fourniture de l'aide humanitaire et de la promotion du développement local.

Les autorités de Bamako sont également de même avis, mais elles gardent un certain optimisme quant à l'issue des pourparlers d'Alger. « A la veille de la reprise des pourparlers d'Alger, je voudrais demander aux membres du Conseil qui en ont les moyens d'exercer les pressions nécessaires pour amener les premiers responsables des mouvements armés à s'impliquer personnellement dans le processus d'Alger », a évoqué le 7 janvier, le ministre des Affaires étrangères Abdoulaye Diop.

Le gouvernement et les groupes armés n'ont pas la même longueur de vue sur le projet d'accord à venir. « Nous ne sommes pas loin de la conclusion d'un accord, mais rien n'est acquis », a insisté le ministre des Affaires étrangères.

Malgré, les nombreuses opérations diligentées par les forces onusiennes et l'armée française de l'opération Barkhane, qui ont permis de démanteler des caches d'armes et de neutraliser les éléments armés, les violences se poursuivent dans le nord du pays. L'exemple en date, le 4 janvier dernier, les forces onusiennes ont été victimes d'un engin explosif commandé à distance par les djihadistes. Cette attaque a fait six blessés au rang des Casques bleus et deux camions détruits.

Fiacre Kombo (Stagiaire)

## CAMEROUN

## Le chef de Boko Haram menace d'intensifier ses raids contre le pays

**Abubakar Shekau, le leader de la secte islamiste Boko Haram menace personnellement le président camerounais Paul Biya. En effet, dans une vidéo de 17 minutes postée le lundi 5 janvier sur Youtube, il a averti que son mouvement accentuera des attaques contre le Cameroun et s'en prendra directement à ses dirigeants si l'armée camerounaise ne cesse pas son offensive contre ce groupe armé.**

« Paul Biya, si tu ne mets pas fin à ton plan maléfique, tu vas avoir droit au même sort que le Nigeria (...) tes soldats ne peuvent rien contre nous », a insisté Abubakar Shekau dans cette vidéo.

Cette mise en garde de Boko Haram intervient alors que depuis quelque temps, les extrémistes islamistes du groupe islamiste multiplient les attaques dans le nord-est du Nigeria et à la frontière avec le Cameroun. L'objectif des membres de cette organisation terroriste qui se sont emparés ces derniers mois de plus d'une vingtaine de localités est de vouloir proclamer un califat dans les zones qu'ils contrôlent.

Au Nord Cameroun, cette secte islamiste s'était emparée la semaine dernière d'une base militaire pendant quelques heures. Ce qui avait conduit l'armée camerounaise à user de gros

moyens, notamment des avions de chasse pour repousser l'assaut de la secte islamiste.

Depuis lors, une peur permanente des attaques de Boko Haram règne au nord du pays où des écoles entières sont restées fermées alors que la reprise des classes devrait intervenir aussitôt après les fêtes de fin d'année comme c'est le cas dans l'ensemble du pays. « C'est une situation très difficile pour élèves et enseignants, beaucoup d'écoles – surtout celles du secteur de l'éducation de base, ayant été fermées. Nous faisons face aux attaques de Boko Haram et à la peur permanente de surprises », a confié un agent du ministère de l'Education de base. « Des milliers d'enseignants et d'élèves ont dû fuir, en raison de cette confrontation entre l'armée camerounaise et des éléments du groupe islamiste », a-t-il ajouté.

La persistance des attaques menées par Boko Haram contre le Nord du Cameroun a fait que Yaoundé soit longtemps très critiqué par ses voisins, mais aussi par la France, qui l'accuse de passivité face aux agissements du groupe islamiste. Ceci, parce que les membres de ce groupe qui commettaient des attentats au Nigeria, se servaient essentiellement du territoire camerounais comme base

arrière pour se reposer, se ravitailler en armes et en nourriture.

Cette situation a changé en 2013, notamment depuis les enlèvements de la famille française Moulin-Fournier et de religieux occidentaux dans le nord-Cameroun. La donne a effectivement changé puisque, le président Paul Biya a décidé d'envoyer d'importants renforts militaires de l'opération « Alpha » pour contrer les attaques islamistes. À ce jour, environ 2.000 hommes ont ainsi été déployés, mais il en faudrait beaucoup plus pour contrôler cette frontière extrêmement poreuse.

L'envoi des soldats camerounais dans le nord du pays n'a pas empêché Boko Haram qui a multiplié les attaques dans cette partie du pays dès début 2014 et engagé de plus en plus d'hommes dans ses opérations. Ces derniers s'en prennent directement à l'armée camerounaise et non plus simplement aux civils. Les gouvernements nigérian et camerounais estiment que les combats entre les armées loyalistes des deux Etats et Boko Haram ont déjà fait des milliers de morts et des centaines de milliers de déplacés depuis le soulèvement de la secte islamiste qui veut à tout prix créer un Etat islamique dans le nord du Nigeria.

Nestor N'Gampoula

## DÉVELOPPEMENT DURABLE / CHANGEMENTS CLIMATIQUES

## Ronan Dantec : « si nous oublions le développement dans l'accord de Paris, les Africains ne le signeront pas »

**Dans une interview accordée au journal de l'Environnement, le porte-parole Climat de l'Organisation mondiale des villes « Cités et gouvernements locaux unis », le sénateur Europe Ecologie-les Verts de Loire-Atlantique, Ronan Dantec milite pour le rapprochement des négociations sur le changement climatique et sur les objectifs de développement durable.**

Ronan Dantec souhaite en effet, que dans les négociations sur les changements climatiques soient accompagnées de celles relatives au développement durable. Il déplore cependant « le jeu des postures » entre les principaux pays pollueurs, notamment les Etats-Unis et la Chine, lors du sommet sur le climat de Lima au Pérou, de décembre 2014 qui a accouché péniblement d'un accord. Le projet de texte adopté à l'issues de ces assises porte notamment sur les futurs engagements de réduction des émissions de Gaz à effet de serre (GES) que prendront chaque pays cette année.

Le texte servira aussi de document de base aux négociations préalables au grand sommet de Paris, en fin 2015. Pour cela, les pays africains préviennent qu'il ne faut pas oublier la question sur le développement durable. D'ailleurs, à Durban, ils se sont engagés pour la conclusion d'un accord universel contre un engagement des pays riches à soutenir leur développement.

Ronan Dantec note que rien de concret n'a été fait, ni sur les 10

milliards de dollars concernant le fonds vert climatique pour 4 ans, ni dans l'engagement pris à verser 100 milliards de dollars par an, aux pays en développement, à partir de 2020. De l'autre côté, les pays du G77 souhaitent que les principes de « responsabilités communes et différenciées » soient repris dans l'accord universel de Paris.

## Appel à la convergence entre les émissions du GES et les objectifs de développement durable

Le sénateur Ronan Dantec se dit surpris de constater que la Chine, premier émetteur mondial en rejet de carbone, ne veuille être considérée « comme les pays les plus industrialisés occidentaux qui émettent beaucoup de CO2 depuis deux siècles ». Il regrette aussi que l'on mène parallèlement deux négociations a priori convergentes: l'une sur les émissions de GES, l'autre sur les objectifs de développement durable, et appelle à faire converger ces deux discussions et, à ne pas cantonner le débat entre Eu-

ropéens, Américains et Chinois. Car, dit-t-il, « si nous oublions le développement dans l'accord de Paris, les Africains ne le signeront pas ».

La place des autorités sub-nationales dans les accords sur le climat. Ronan Dantec fait remarquer l'intérêt des annexes (37 pages) sur l'accord de Lima, « squelette de l'accord de Paris, base de travail pour l'année », considérant qu'il y aurait beaucoup de choses à reprendre. Aussi, s'interroge-t-il sur le pragmatisme des négociateurs des assises de Paris à pouvoir retifier le tir.

En effet, depuis septembre 2013, les collectivités territoriales sont pourvues d'une feuille de route climatique qui relève une vraie demande de l'Onu et des Etats pour la prise en compte des efforts des acteurs non étatiques, mais « à condition que les Etats ne nous coupent pas les ailes, financièrement », souligne-t-il. Un point de vue qu'il compte redire lors du congrès mondial qui sera organisé à Lyon les 1<sup>er</sup> et 2 juillet prochains.

N.Nd.

## ATTENTAT TERRORISME À PARIS

## François Hollande décrète une journée de deuil national et trois jours de drapeau en berne

Une enquête a été ouverte le 7 janvier au parquet de Paris pour « assassinats en lien avec une entreprise terroriste », après l'attaque terroriste du journal Charlie Hebdo qui a fait 12 morts dont 2 policiers et 4 blessés graves. Parmi les victimes figurent huit membres de la rédaction du journal, notamment les dessinateurs Charb, Canu, Wolinski, Tignous et le chroniqueur Bernard Maris. Une journée de deuil national a été décrétée par le président François Hollande.

Les investigations ont été confiées à la Section anti-terroriste (SAT) de la brigade criminelle de la police judiciaire de Paris et à la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI). Une piste sérieuse existe. Elle serait orientée vers la ville de Reims. Cependant, deux appartements qui auraient servi de planque aux trois suspects désormais identifiés, l'un à Pantin et l'autre à Gennevilliers, auraient été perquisitionnés par la police.

Face à un « acte d'une exceptionnelle barbarie », François Hollande a appelé à l'unité nationale. « Notre meilleure arme, c'est notre unité. Rien ne peut nous diviser, rien ne doit nous séparer », a-t-il dit lors d'une courte déclaration solennelle adressée à la nation. Les drapeaux seront également en berne pendant trois jours. Le président français a convoqué à nouveau une réunion de crise avec le Premier ministre, plusieurs ministres en charge du terroriste ainsi que des responsables des services de sécurité. Cinq projets d'attentats terroristes auraient été déjoués en France depuis les interventions françaises en Libye et au Mali. Plusieurs rassemblements spontanés pour rendre hommage et pour appeler à la solidarité aux dessinateurs et journalistes tués et à Charlie Hebdo ont eu lieu sur le territoire national. Des manifestants munis de bougies, brandissaient des pancartes proclamant « je suis Charlie ». Un appel à « résister » a été lancé par toutes les communautés présentes en France. Plusieurs

responsables religieux sont apparus côte-à-côte et ont tenu une position commune et une proposition commune qu'ils ont transmis au président de la République.

L'ancien ministre de la Justice et garde des sceaux, Robert Badinter pense que cet attentat est un défi à la liberté de la presse et porte un coup à la démocratie : « ces jour-

**-En France**

L'ancien président Nicolas Sarkozy a dénoncé « une attaque sauvage ». Le Premier ministre Manuel Valls a proposé à Nicolas Sarkozy et à l'UMP à prendre place dans une marche républicaine prévue le 10 janvier à Paris. Face à l'attentat, Le maire de Bordeaux Alain Juppé, a appelé à « faire bloc », alors que l'ancien Premier ministre François Fillon a appelé à la solidarité, etc.

**-Dans le monde**

Le Premier ministre britannique David Cameron a condamné cette attaque « révoltante » et a souligné « la défense de la liberté

été aux côtés des Etats-Unis dans la lutte contre les terroristes qui menacent notre sécurité commune et le monde ». Le président russe Vladimir Poutine a dénoncé le terrorisme « sous toutes ses formes ».

Le chef du gouvernement italien Matteo Renzi a évoqué la France comme « symbole de la liberté », alors que la chancelière Angela Merkel a condamné un « attentat abominable ». Le pape François a, à son tour condamné avec la « plus grande fermeté » l'« horrible attentat » perpétré contre le journal.

L'Iran quant à lui, a dénoncé, es-

et toutes les valeurs morales et humaines ».

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, s'est déclaré « consterné » qualifiant le geste « d'attaque contre la liberté d'expression et la liberté de la presse, deux piliers de la démocratie ». Le président gabonais Ali Bongo Ondimba a affirmé que « ceux qui ont commis cet attentat ont trahi l'Islam, déshonoré le prophète Mohamed et tourné le dos à Dieu. Tout le contraire de ce qu'ils prétendent défendre ».

Michaëlle Jean, secrétaire générale de la Francophonie, a déclaré, le 8 janvier : « Je condamne avec force cet acte odieux et lâche qui a fait de nombreuses victimes et causé un énorme traumatisme. Cette attaque frontale contre la liberté d'expression est inacceptable et injustifiable. Cela va à l'encontre des valeurs fondamentales de tolérance, de diversité et de démocratie portées par la Francophonie. Le combat contre le terrorisme est aussi celui de la Communauté francophone ».

Par ailleurs, elle a présenté ses condoléances aux familles et aux proches des victimes et exprimé la solidarité de la Communauté francophone avec la République française et le peuple français.

C'est l'attentat le plus meurtrier en France depuis 1961. Actuellement à Londres, le rédacteur en chef de Charlie Hebdo, Gérard Briard, a indiqué que « les menaces étaient ressenties de façon moins forte ces derniers temps ». Le plan Vigipirate a été relevé en Ile-de-France à « alerte attentats », le niveau le plus élevé. Les effectifs de soldats en patrouille sont passés de 450 à 650 hommes.

Noël Ndong

### DENIS SASSOU N'GUESSO CONDAMNE CET ACTE TERRORISTE HORRIBLE

L'attaque perpétrée mercredi contre le siège du journal satirique, Charlie Hebdo n'a pas laissé indifférent le peuple congolais, particulièrement le président de la République, Denis Sassou N'Guesso qui, dans son message adressé à son homologue français, François Hollande, a condamné avec la grande fermeté cet acte terroriste horrible.

Message intégral de Denis Sassou N'Guesso à François Hollande :

Monsieur le Président,

« C'est avec une vive émotion que j'ai appris l'odieux attentat perpétré contre le siège du journal Charlie Hebdo, attentat qui a occasionné plusieurs morts et blessés.

Au nom du Gouvernement et du peuple congolais, je condamne avec la plus grande fermeté cet acte horrible, lâche et ignoble qui n'est pas seulement une vile agression contre la France, mais une atteinte à la liberté d'expression, pilier majeur de la démocratie.

Je m'incline devant la mémoire des victimes de cette barbarie et vous prie d'accepter mes condoléances les plus émues ainsi que l'expression de la solidarité du peuple congolais avec le peuple français et de la compassion avec les familles durement éprouvées. »

Très Haute considération,

Denis Sassou N'Guesso

Son Excellence Monsieur François Hollande

nalistes sont morts parce que c'était des soldats de la liberté, au cœur de la démocratie ».

**Les réactions nationales et internationales**  
**Des réactions indignées se sont multipliées en France et à l'étranger.**

d'expression et de la démocratie. Et ces gens ne pourront jamais nous ôter ces valeurs ».

Le président américain Barack Obama s'est dit « solidaire au peuple français en ces moments difficiles [...] La France est le plus vieil allié de l'Amérique et a

timant que « tout acte terroriste contre des innocents est étranger à la pensée et aux enseignements de l'Islam ». La Turquie a condamné le terrorisme qualifiant l'Islam de « religion de paix ». Pour le Qatar « de tels actes visant des civils non armés contredisent tous les principes

**TerraTech**  
le monde de l'informatique

**Promotion spéciale**

Ordinateurs portables **acer**

● Acer Aspire E1-570



**Spécificités**

- \* Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- \* 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- \* 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- \* 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- \* French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

● Acer Celeron (Couleur Rouge)

● Acer Celeron (Couleur Grise)



**Spécificités**

- \* Intel Celeron Processor (2.2 GHz), Windows 7
- \* 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- \* 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- \* French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

● Acer Aspire V5-131



**Spécificités**

- \* Intel Celeron
- \* Système d'exploitation Windows 7
- \* 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- \* 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- \* French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC



**Gratuit**

Avenue Alphonse FONDERS, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO  
Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratch-cg.com - Web: www.terratch-cg.com



**BANGUI**

## Sit-in des demandeurs d'emploi devant la Présidence de la République

Le collectif des diplômés sans emploi de Centrafrique a tenu un sit-in devant la présidence de la République centrafricaine ce jeudi 8 janvier. L'objectif est de dénoncer la récente intégration du 28 octobre 2014 dans la fonction publique centrafricaine, intégration faite, selon ce comité, sous la table.

Pour le président du collectif des diplômés sans emploi de Centrafrique Mandapi-Ouvoga-Demanda-Poetkomda,

l'objectif de ce sit-in est d'amener la présidente à les recevoir pour avoir une suite à leur revendication et dénoncer l'intégration sous la table dans la fonction publique centrafricaine au mois d'octobre 2014. « 22 diplômés ont été intégrés dans des conditions qui ne sont pas claires », a décrié le président.

« Au cas de non recevabilité de nos revendications, une décision sera prise lors de l'assemblée générale du sa-

medi prochain. Nous aviserons », a promis le responsable dudit collectif.

Ce mouvement vient après celui organisé le 17 décembre de l'an 2014 où le collectif a été reçu par d'autres autorités en l'absence du chef de l'Etat de transition en déplacement à l'extérieur du pays.

Notons que ce collectif est composé de 779 diplômés sans emploi qui sont dans cette lutte collective depuis quatre ans.

## Les locaux du service de la solidarité dans un état d'insalubrité avancé

Les locaux du service de la solidarité nationale, situés dans l'enceinte du ministère de la Santé publique, sont insalubres. Les bâtiments se trouvent dans un état de délabrement avancé.

Le constat est triste, les locaux abritant les services de la solidarité nationale et de la mobilisation du VIH et sida au ministère de la Santé publique

sont insalubres. Tout autour du bâtiment, des mauvaises herbes ont envahi les locaux du service au vu et au su des responsables de ce service.

Les bâtiments ressemblent à des édifices abandonnés, alors qu'il y a des agents de l'Etat qui s'y trouvent.

Interrogé sur cette question, un membre du personnel a expliqué que le manque de

motivation serait à l'origine de l'inactivité du personnel d'appui. « Les responsables des différents services ont des réponses appropriées à donner par rapport à l'insalubrité dans les locaux administratifs », a estimé un agent de la santé publique.

Plusieurs bâtiments de services administratifs se trouvent dans des situations similaires.

**BATANGAFO**

## Des maisons détruites au village Boyo

Plusieurs maisons ont été incendiées au village Boyo situé à 12 kilomètres de la ville de Batangafo (nord) par des éleveurs peulhs armés, le mardi 6 janvier.

L'incendie s'est produit aux environs de 5 heures du matin. Selon les faits relatés par un habitant de cette localité, les éleveurs peulhs ont voulu venger l'un des leurs qui a été assassiné par les Anti-Balaka.

Un autre habitant du village Boyo qui a pu rejoindre la ville de Batangafo, a fait savoir que ces éleveurs ont réagi suite à un affrontement qui a opposé les Anti-Balaka aux ex-Séléka, affrontement

qui a fait un mort du côté des ex-Séléka. « Les Anti-Balaka, ne pouvant pas résister aux éleveurs, ont pris fuite. C'est ainsi que les éleveurs ont commencé à incendier des maisons pour se venger », a confié une source jointe dans cette localité.

Pris de peur, certains habitants du village se sont réfugiés dans la brousse et d'autres ont regagné la ville de Batangafo pour bénéficier de la protection de la Minusca, selon des sources concordantes.

Une autorité communale de la ville de Batangafo a indiqué que les éleveurs n'ont pas touché la population, car les habitants ont pris fuite dès l'arrivée des peulhs dans le village.

Il n'a pas été possible d'entrer en contact avec le groupe des peulhs accusés de s'être livrés à cette violence.

Ces actes se sont produits également dans les villages Gbangto, Bomia, Gounbo, Mbali et Mengué le 31 décembre 2014 et le 4 janvier dernier. Les auteurs sont des hommes armés non identifiés mais qui sont assimilés à des éleveurs peulhs.

Source : Réseau des journalistes pour les Droits de l'Homme

### MESSAGE DE VOEUX AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le directeur général des établissements **Paris Luxe** "Habilleurs des Leaders" souhaite ses meilleurs voeux de santé, de prospérité et de bonheur au chef de l'État, Denis Sassou N'Gusso, et salue son travail accompli en faveur de la paix, de la concorde national, de la sécurité et du développement.



## DANSE CONTEMPORAINE

## « Au-delà de tes pas se créent des traces », présentée au public

« Au-delà de tes pas se créent des traces », comptée parmi les créations du chorégraphe Jean-Claude Kodia, a été présentée en weekend par la compagnie Plante planétaire au Centre de Formation et de Recherche en Art Dramatique (CFRAD)

Ce spectacle parle de la découverte des continents, de la colonisation, de la mondialisation et les cris de larmes des peuples « J'ai adapté avec mon écriture un nouveau style de danse et de création en donnant une direction par rapport aux réalités du monde »

Jean Claude Kodia a touché également à travers cette représentation beaucoup de points importants qui minent la société à savoir : l'équilibre de la justice, la collaboration des différents continents du monde.

« Je crée mes propres écritures et danses, rien n'est impossible dans la création chorégraphique. Je ne fais pas des copiés-collés, je reste moi-même. J'ai toujours expliqué qu'un artiste, on ne le forme pas, il est comme un génie, il sait d'où il vient, où il va, parce qu'un génie chaque fois qu'il est dans la création ne demande rien, mais il reçoit pour donner. C'est comme ça, un créateur ou un chorégraphe. »

Et d'ajouter « Je fais des créations qui font partie des réalités actuelles, je dois présenter ce que je vis, c'est une façon de faire la politique mais pas comme une politique des politiques. Nous nous transmettons le message au travers de l'art que nous faisons ».

Le chorégraphe souhaite par ailleurs que cet art soit développer pour apporter un plus au pays car, dit-il, cet art n'est pas trop connu des congolais. Cependant, il contribue à l'avancement de beaucoup de domaine d'autres pays.

Jean-Claude Kodia est l'auteur de plusieurs créations, notamment ; le silence ; l'air patient ; le corps est un espace dans un espace ; Tourne au sol ; le contact du corps et de la terre ; l'aveugle qui marche dans les ténèbres ; l'écriteau d'un saut d'ombre, etc.

Le chorégraphe pratique la danse depuis plus de vingt ans, il a commencé à exercer cette passion depuis son jeune âge « Ce métier, je ne l'ai pas appris à l'école mais, c'est une vocation », a conclu l'artiste.

Rosalie Bindika

## BASKETBALL

## La ligue satisfaite de la bonne structuration du club Avenir du rail

La structure en charge de la discipline à Brazzaville a effectué, le 7 janvier dernier, une descente pour s'enquérir des problèmes qui minent le club. Constat positif sur le plan organisationnel.

La ligue de la ville capitale de basketball a résolument décidé de comprendre le fonctionnement des clubs qui lui sont affiliés, de scruter les problèmes auxquels ils sont confrontés pour éventuellement apporter des solutions les mieux adéquates. Une série de descentes a donc été établie à propos. Après B.C Massengo et AS Thomas, le tour est revenu au club Avenir du Rail (AVR)jhny. La pluie qui s'est abattue sur la ville n'a pas freiné la détermination des deux parties à échanger. « (...) La philosophie de cette descente c'est de mieux percevoir comment nos clubs sont-ils structurés et administrés », a indiqué le deuxième vice-président de la ligue, Guy-Aimé Mampouya qui a conduit la délégation la structure.

Dans son argumentaire, le président du club AVR, Victor Botokoto, a évoqué nombre de

difficultés que rencontre sa formation. La première est relative à la qualification des joueurs, dont certains signent des contrats avec des âges falsifiés. Une situation qui selon Victor Botoko peut entraîner des sanctions, non seulement au club qui engage le joueur mais aussi à la Fédération ou à la ligue. Des mesures appropriées doivent être prises dans ce sens, a-t-il suggéré. Il a par ailleurs énuméré le problème du terrain d'entraînement de son club qui connaît une dégradation au niveau de l'air de jeu. Sur le plan organisationnel, les responsables de la ligue se sont rendus compte qu'AVR est bien structuré.

## Les autres descentes

Après AVR, il est prévu que la ligue touche du doigt les problèmes de Cara le 8 janvier, de Brazza-basket le 9 du même mois, de l'Etoile du Congo, le 12 janvier, de Patronage le 13, de l'Inter club le 14 et de Liber-basket le 15.

Entre temps, le championnat départemental suit son cours. Et

la 4<sup>e</sup> journée de la compétition a donné les résultats ci-après : AS-Thomas s'est incliné devant Inter-club 20 à 46, BCM a, lui aussi, courbé l'échine face à Etoile du Congo, alors que DB.BB a pris le dessus sur Cara, 59 à 44. Toutes ces rencontres sont de la catégorie cadette. Chez les juniors, c'est le contraire qui s'est produit entre AS Thomas et Inter-club qui s'est incliné, 47 à 62. DB.BB a perdu devant Cara, 51 à 60 tandis que l'Etoile du Congo l'a emporté par forfait, 20 à 0 face à BCM. Dans la catégorie des juniors dames, BCM a courbé l'échine face à Etoile du Congo 26 à 36. Chez les seniors, Brazza basket a infligé une lourde défaite Inter club : 50 à 27. Les seniors hommes de l'Inter ont vengé leurs dames en clouant RCO 74 à 60. AVR a perdu contre BCM 40 à 58. Patro a pris le dessus sur ANBC 70 à 49 alors que Diables noirs a vaincu Etoile, 79 à 64. Cara a profité du forfait pour l'emporter sur Liber B, 20 à 0. Pour la compétition se poursuit, les descentes de la ligue aussi.

Rominique Nerplat Makaya



## eni Congo annonce la mise en production du champ offshore Néné-Banga, huit mois seulement après l'obtention du permis d'exploitation

Quelques jours après l'annonce des excellents résultats des tests sur le puits de Minsala Marine, un autre important succès vient d'être réalisé par eni au Congo qui a commencé la production sur le champ de Néné Marine juste 16 mois après la découverte du gisement faite en août 2013, et 8 mois seulement après l'obtention d'un permis d'exploitation.

Le champ de Néné Marine, situé à une profondeur d'eau de 28 m et proche des installations existantes des autres champs, produit à une profondeur d'environ 2.500 m dans la formation pré-salifère des Grès de Djeno. Les tests de production réalisés sur le puits Néné Marine 3 ont permis d'atteindre jusqu'à plus de 5.000 barils par jour de pétrole d'une densité de 36° API.

Le développement complet du champ, qui se fera en plusieurs étapes, prévoit l'installation des plates-formes de production et le forage de plus de 30 puits, avec un plateau de production de plus de 140.000 barils par jour.

La production de la première phase, estimée à 7.500 barils par jour, se fera à partir d'une petite plate-forme dédiée et envoyée pour traitement sur les installations de production du champ Zatchi, également opéré par eni Congo, à travers un pipe-line d'une longueur de 17 km.

Ces dernières années, eni a découvert au large des côtes congolaises, sur le permis de recherche Marine XII environ 3,5 milliards de barils d'huile en place, dont 1,5 milliard de barils d'huile en place attribuables au champ de Néné Marine. Le permis Marine XII a révélé d'autres structures qui feront l'objet d'activités d'ap-

préciation supplémentaires.

La dernière découverte au Congo remonte à un peu plus d'un mois, réalisée par le biais du puits d'exploration Minsala Marine 1 qui a donné un débit, en production spontanée, de plus de 5.000 barils par jour d'une huile légère avec une densité de 41° API.

L'Administrateur Délégué Claudio Descalzi a commenté que « le début de la production de Néné Marine, juste 16 mois après la découverte et 8 mois après l'obtention du permis d'exploitation, représente un excellent résultat pour eni et démontre une nouvelle fois l'efficacité de la stratégie de eni dans la rapide mise en valeur des ressources découvertes, grâce à la grande capacité technique et technologique de la société et à l'efficacité de l'intégration exploration, projets et opérations ».

eni, à travers sa société eni Congo S.A. est l'opérateur du bloc Marine XII avec une participation de 65 %, aux côtés de la société New Age 25 % et de la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) 10 %. eni opère au Congo depuis 1968 et produit actuellement dans le pays environ l'équivalent de 110.000 barils de pétrole par jour.

En outre, eni est présente en Afrique Sub-saharienne depuis les années 60 et opère dans des projets d'exploration et production en Angola, Congo, Ghana, Gabon, Mozambique, Nigeria, République Démocratique du Congo, Togo, Kenya, Liberia et en Afrique du Sud.

Avec une activité exploratoire couronnée de succès et en rapide croissance, eni produit actuellement dans la région environ l'équivalent de 450.000 barils de pétrole par jour.



FÉDÉRATION ÉQUATOISIAISE  
DE FOOTBALL ASSOCIATION

# GAGNE AVEC LES DIABLES ROUGES

UN VOYAGE CHAQUE SEMAINE  
POUR LA GUINÉE-ÉQUATORIALE

Partez le 10er avril ou 10er mai en partant  
du QUOT et samedi-des-pertes

Envoie gratuitement  
FOOT au 119



airtel, sponsor officiel des Diables Rouges



## ENJEUX POLITIQUES

## Vital Kamerhe préoccupé par la crise de légitimité des institutions

**Outre le calendrier électoral global qu'il réclame, l'opposant exige une programmation en 2015, des élections locales, municipales et urbaines.**

Plus que jamais, Vital Kamerhe, président de l'Union pour la Nation (UN), réclame la tenue, cette année, des élections locales, municipales et provinciales afin de résoudre l'épineuse question de la légitimité. Il a exprimé ses vues sur la question le 7 janvier au cours d'un point de presse qui lui a servi de prétexte pour présenter ses vœux au peuple congolais. Pour le principal opposant du régime Kabila, il est plus que temps de programmer cette année lesdites élections pour mettre fin à l'illégitimité qui caractérise le mandat des députés principaux appelés à renouveler leur contrat social.

En fait, a-t-il constaté, le pays fonctionne actuellement avec des députés provinciaux, les gouverneurs des provinces et les sénateurs déjà en fin de mandat. Une situation qui place leurs institutions respectives (Assemblées provinciales, Sénat et exécutifs provinciaux) en porte-à-faux avec leurs bases. Il en a profité pour appeler à la mobilisation de l'opposition estimant que l'unité recherchée devrait se faire autour du respect des textes légaux actuellement en vigueur et de l'organisation des élections libres, crédibles et transparentes. Au sujet de l'actuelle session extraordinaire en cours dans les deux chambres du Parlement, Vital Kamerhe dénonce une tentative de manipulation par la majorité présidentielle de la loi électorale avec, pour conséquence, le glissement inévitable du



Vital Kamerhe

calendrier électorale au bénéfice de Joseph Kabila qu'il soupçonne de demeurer au pouvoir au-delà de 2016.

Il compte, pour ce faire, sur la prise de conscience des députés nationaux et sur leur sens de responsabilité afin de faire échec à ce plan machiavélique. Concernant le découpage territorial avec, à la clé, l'implantation de vingt-six provinces, Vital Kamerhe pense que ce projet reste tributaire de la présentation par le gouvernement d'un rapport sur la rétrocession de 40 % des recettes aux provinces. Sinon, note-t-il, l'équipement et le fonctionnement des nouvelles provinces poseront problème.

Alain Diasso

## CONJONCTURE

## Faiblesse des cours pétroliers en 2015

**Dans sa dernière édition de « Perspectives économiques mondiales », la Banque mondiale (BM) juge très probable la persistance de la tendance baissière tout au long de l'exercice en cours, à cause de certains facteurs dont le plus déterminant semble être lié à l'offre.**

L'institution de Breton Wood reste très prudente sur cette projection. En effet, a-t-elle soutenu, il est difficile à l'heure actuelle de déterminer l'influence respective des diverses forces à l'origine de la récente chute des cours pétroliers, même si l'offre y a joué un rôle prépondérant. En dehors des années de hausses imprévues de l'offre de pétrole et des baisses inattendues de la demande, d'autres facteurs liés au fléchissement des cours pétroliers y ont contribué à leur tour, notamment l'atténuation des risques géopolitiques dans certaines régions du monde, la modification sensible des objectifs stratégiques de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et la hausse du dollar américain.

Dans son analyse, la BM reste convaincue des avantages substantiels de cette baisse sur les pays importateurs de pétrole si et seulement si cette tendance s'accompagnait d'une accélération de la croissance mondiale. C'est d'ailleurs la conclusion de son analyse de la baisse des prix des produits pétroliers.

En 2015, cette faiblesse envisagée devra conduire nécessairement à des rééquilibrages des revenus réels au détriment des pays exportateurs de pétrole et au profit des pays importateurs. Pour la deuxième catégorie concernée, beaucoup de ces pays importateurs de pétrole devront s'appuyer sur cette baisse pour stimuler la croissance et réduire les pressions inflationnistes tant extérieures que budgétaires. Par contre, l'autre catégorie constituée des pays exportateurs connaîtra de sérieux problèmes, dont l'affaiblissement des perspectives de croissance, de la situation budgétaire et de la position extérieure.

En cas de persistance des faibles cours pétroliers, le risque potentiel est le gel des investissements dans la prospection et l'exploitation des nouveaux gisements. La BM appelle les dirigeants des pays africains à mener les réformes budgétaires et structurelles, et à financer des programmes sociaux pour profiter de la chute. L'autre grande leçon cette fois visant les pays exportateurs est sans conteste la nécessité de chercher à élargir l'activité économique en tirant toute la conséquence des facteurs de vulnérabilité. Il est bien question de redoubler d'efforts pour diversifier les activités économiques à moyen et long terme.

Laurent Essolomwa

## VIOLATION DE LA CONSTITUTION

## Le PGR incité à poursuivre des ministres frappés d'incompatibilité

**Des voix s'expriment de plus en plus pour exiger que le procureur général de la République (PGR) poursuive en justice les membres du gouvernement qui continuent à assumer des responsabilités au sein de leurs formations politiques en violation de l'article 97 de la Constitution qui met en relief l'incompatibilité entre leurs charges ministérielles et toute responsabilité au sein d'un parti politique.**

Alors qu'ils ont été nommés au gouvernement de cohésion nationale, la plupart des ministres et vice-ministres continuent d'assumer des responsabilités au sein de leurs partis politiques respectifs. Le constat a été fait dernièrement par deux juristes et analystes politiques, en l'occurrence, d'Antoine Makay et André Mbata, qui ne s'expliquent pas un tel comportement qui est en nette violation de la Constitution. En effet, font-ils remarquer, la Constitution du 18 février 2006 telle que modifiée en 2011 en son article 97 dernier alinéa dispose que les fonctions de membre du gouvernement sont incompatibles notamment avec toute responsabilité au sein d'un parti politique. Faisant fi de cette disposition constitutionnelle, la plupart des chefs des partis politiques récemment nommés au gouvernement continuent de donner des directives au sein de leurs formations politiques.

D'autres membres du gouvernement se prévalent encore de la qualité de secrétaires généraux de leurs partis combinant les deux statuts politiques pourtant incompatibles au regard de la Constitution. Tel est le cas, entre

autres, de Thomas Luhaka qui se dispute le poste de secrétaire général du MLC (poste qu'il est censé abandonner du fait de ses nouvelles fonctions) avec la députée Eve Bazaïba, la nouvelle promue. Il en est de même de deux autres vice-Premiers ministres, Evariste Boshab et Willy Makiashi qui n'ont pas encore coupé le cordon ombilical avec leurs partis politiques respectifs, le PPRD et le Palu qu'ils continuent de gérer, sans état d'âme. Que dire alors d'autres leaders politiques membres du gouvernement qui ont du mal à se défaire de leurs partis politiques qu'ils ont transformé en biens privés ?

Pour les deux intellectuels précités, il ne s'agit ni plus ni moins que d'une violation flagrante de la Constitution qui appelle de les personnalités concernées à démissionner. « Il y a un choix à faire! On ne peut pas être ministre de la République et en même temps se comporter encore d'une manière partisane. En ce moment-là, le pays n'est pas gouverné comme une chose publique », argue André Mbata, professeur à la faculté de droit de l'Université de Kinshasa. Quant à l'analyste politique Antoine Makay, il estime que les membres du gouvernement frappés par cette incompatibilité doivent être traduits devant la Cour suprême de justice pour violation de la Constitution. Le PGR, ajoute-t-il, devra qualifier l'infraction et poursuivre les inculpés qui sont censés protéger la Constitution plutôt que de la violer au regard des fonctions politiques qu'ils assument.

A.D.

## MALUKU

## Coup d'envoi de la campagne de récolte du manioc

**L'activité lancée par le gouverneur André Kimbuta est le fruit d'un partenariat scellé entre l'exécutif urbain, le Service national (SN) ainsi que Caritas Congo.**



Récolte du manioc/Photo Caritas Congo

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, André Kimbuta Yango, a lancé, le 6 janvier au village Mose, dans la commune urbano-rurale de Maluku, une campagne de récolte du manioc. Ce produit agricole a été cultivé sur une superficie de trois cent soixante hectares.

Cette campagne, comme l'a souligné le ministre provincial par intérim de l'Agriculture, Magloire Kabemba, rentre dans le cadre de la volonté de l'exécutif provincial de garantir la sécurité alimentaire des habitants de la capitale congolaise. Il est relevé que la campagne lancée en janvier est la deuxième du genre.

Le représentant de la SN a salué cette initiative du gouvernement provincial de Kinshasa. À l'en croire, ces actions cadrent avec la mission assignée au SN dont un autre volet consiste au recrutement et à l'encadrement des jeunes dé-

sœuvrés et des paysans.

Les deux partenaires de la ville-province de Kinshasa dans ce domaine précis ont demandé à l'autorité urbaine de les doter d'un outil de

travail adéquat pour les travaux champêtres. Ils ont notamment sollicité des tracteurs agricoles de grande capacité.

Il est noté que les champs de Mose, situés au plateau des Bateke, à près de quatre-vingts kilomètres de Kinshasa, sont exploités depuis fin 2013. Selon les prévisions, ils vont produire environ deux mille tonnes de cossettes de manioc représentant une consommation journalière de près de cinq millions de Kinois. En avril 2014, rappelle-t-on, le gouvernement provincial de Kinshasa a procédé au

lancement officiel de la campagne de récolte des spéculations vivrières, dont particulièrement celle de la patate douce. C'était dans le cadre de la campagne agricole 2013-2014, initiée par le gouvernement provincial sur financement du gouvernement de la République.

Le coup d'envoi a été donné sur le site de Caritas Développement Kinshasa qui a atteint quatre-vingt-dix pour cent des assignations leur imparties par l'exécutif provincial pour le manioc et quatre-vingts pour cent pour la patate douce. Ce qui avait ainsi permis d'espérer écouler sur les marchés de Kinshasa, pour ce seul partenaire de la ville, plus de deux mille tonnes de manioc et mille six cents tonnes de patate douce.

Lucien Dianzenza

## AFFAIRE HÔPITAL DE PANZI

## Les ONG des droits de l'Homme s'en mêlent

**La Voix des sans-voix pour les droits de l'Homme (VSV) a demandé la levée de la mesure de saisie des comptes de cette institution hospitalière du Sud-Kivu.**

Dans une réaction du 7 janvier, la VSV fustige et condamne avec véhémence « la discrimination fiscale » dont est victime l'Hôpital général de référence (HGR) de Panzi et invite, toutes affaires cessantes, le gouvernement congolais à respecter et privilégier le droit à la vie et à la santé des centaines des patients de cet hôpital. L'ONG a également plaidé pour la levée de la mesure de saisie et la réouverture des comptes de cette formation médicale « très particulière » aux fins de lui permettre de faire face aux impératifs de son bon fonctionnement. La VSV a également exhorté à faire cesser tout acte d'intimidation, de harcèlement ou de menace à l'encontre du Dr Denis Mukwege pour avoir librement exprimé son opinion contre la révision de la Constitution. Parmi les autres recommandations, cette association a plaidé pour une subvention à cet établissement hospitalier pour garantir les soins de santé en faveur de la population en général, et des victimes des viols et violences sexuelles en particulier;

l'accélération de la mécanisation des membres du personnel encore en souffrance et l'assurance du paiement régulier de tout le personnel, ainsi que l'indemnisation du personnel et les malades de cet hôpital pour tous les préjudices subis.

#### Une action aux lourdes conséquences

La VSV, en examinant au fond la situation, a craint que la saisie opérée par la DGI/provinciale sur les comptes de l'HGR de Panzi ait d'autres conséquences fâcheuses. Il s'agit, entre autres, des difficultés de fonctionnement et d'approvisionnement en médicaments pour l'administration des soins médicaux en faveur de plusieurs centaines des malades internés dans cette formation médicale.

Cette ONG a, par ailleurs, rappelé que l'Hôpital de Panzi a été fondé en 1999 par le médecin gynécologue, Dr Denis Mukwege. Outre son agrément par l'État congolais, a précisé cette association, cet hôpital est reconnu officiellement comme un HGR, et bénéficie donc du statut d'établissement public intégré dans le système des soins de santé primaire. « De ce fait, tous les agents recrutés par l'Inspection provinciale de la santé sont soumis au prélèvement des impôts professionnels sur les ré-



Manifestation des agents de l'HGR de Panzi devant les bureaux de la DGI

munérations (IPR) à la source par le ministère des Finances, à l'instar d'autres HGR », a souligné la VSV qui trouve curieux que l'HGR de Panzi soit le seul établissement public soumis à une mesure fiscale particulièrement discriminatoire et asservissante au regard d'autres institutions de ce type disséminées sur toute l'étendue du pays.

Citant l'opinion publique, la VSV a révélé que l'acharnement dont fait l'objet l'Hôpital de Panzi serait consécutif à la prise de position de

son directeur, Dr Denis Mukwege, contre la révision de la Constitution. « Il est inadmissible qu'au moment où Dr Denis Mukwege se consacre entièrement à ses risques et périls à la restauration de la dignité des milliers de femmes et filles victimes de viols et violences sexuelles, que l'administration fiscale congolaise se livre au harcèlement fiscal éhonté à l'encontre de l'hôpital, et ce, en violation des droits fondamentaux de la population et des malades plus particulièrement »,

a regretté cette ONG.

Il est noté que le gouvernement belge a également réagi officiellement au paiement d'IPR imposé à l'HGR de Panzi. Le vice-Premier ministre et ministre de la Coopération au développement, Alexander de Croo, a, en effet, appelé le gouvernement congolais à renoncer à cette taxe mensuelle comptabilisée à hauteur de quarante mille euros, que cet hôpital doit payer à la Direction générale des impôts.

Lucien Dianzenza

## LOI SUR L'ENTREPREURIAT NATIONAL

## Pas de contradiction avec les règles de l'Ohada et de l'OMC

**Aucune des deux organisations régionales n'interdit aux États-membres à prendre des mesures visant à promouvoir une classe d'entrepreneurs locaux, a fait remarquer le ministre des Finances, Albert Mpeti, dans sa réponse du 8 janvier aux sénateurs en vue de l'adoption du projet.**

Le gouvernement Matata II entend profiter de cette brèche pour convaincre les parlementaires à voter la loi portant sur la promotion de l'entrepreneuriat national en République démocratique du Congo. Pour autant, les sénateurs ont rappelé que les règles de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada) et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) prescrivent l'égalité de traitement entre les ressortissants nationaux et ceux des États-membres en matière d'exercice du commerce.

À défaut d'une disposition tacite interdisant tout régime particulier en faveur d'un entrepreneuriat local, rien n'interdit ainsi aux États-membres de mettre en œuvre des politiques adaptées pour relever ce défi. « En d'autres termes, ce qui n'est pas interdit est permis. En ce qui concerne l'exercice du commerce, l'Acte uniforme portant droit commercial se limite à fixer, notamment les limites des conditions d'acquisition de la qualité de commerçant personne physique et les actes qualifiés de commerciaux par la loi », a rétorqué Albert Mpeti. En somme, chaque État-membre peut légitimement fixer les principes gé-

néraux de l'entrepreneuriat dans divers secteurs.

La question entrepreneuriale en RDC pose des questions de fond sur les orientations à donner à cette loi du reste très attendue. En effet, les sénateurs ont exprimé des inquiétudes sur un certain nombre d'autres points-clés liés à cette loi en examen. Parmi ces points épinglés, il y a le doute sur l'opportunité de créer un fonds d'accompagnement de l'entrepreneuriat local à l'instar d'autres fonds qui fonctionnent en RDC.

Pour l'argentier national, rien ne saurait empêcher la mise en œuvre d'un fonds, du moins sur un plan pratique. En effet, il y a un souci de rationaliser les fonds disponibles. Si les autres fonds revêtent globalement un caractère général, ce fonds préconisé a la particularité de s'adresser de manière spécifique à cette catégorie d'employeurs en leur accordant le financement nécessaire des investissements et la garantie pour les emprunts des entrepreneurs nationaux auprès des établissements de crédit. On le sait, la question de la création d'un fonds reste cruciale car le crédit demeure, à ce jour, le principal obstacle à l'émergence des PME locales.

Pour le reste des préoccupations soulevées, la commission économique et financière a pris la suite du processus de traitement du projet de loi, et devra travailler sans relâche durant sept jours pour l'enrichir afin qu'il puisse répondre aux attentes réelles. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

## MÉDIAS

## FFJ horrifié par l'attaque meurtrière des journalistes d'un satirique français à Paris

**L'ONG invite les autorités françaises, toutes affaires cessantes, à accélérer l'enquête en vue d'arrêter les criminels et les commanditaires de cette tuerie, dont l'acte a visiblement été mûri et prémédité.**

Dans cette réaction, organisation de défense et de promotion de la liberté de la presse basée en République démocratique du Congo, Freedom for journalist (FFJ), a exhorté pour une lutte commune contre les forces liberticides. « La presse qui dérange ne peut être à l'abri des forces liberticides. Mais la lutte commune pour un globe juste et équitable devra se poursuivre par la plume et le micro. FFJ a la certitude que des médias libres peuvent réellement changer l'environnement. Tuer le journaliste renforce davantage la détermination des hommes et des femmes de médias à contrer les injustices, les inégalités et autres valeurs négatives qui annihilent l'essor d'un monde que l'on veut tous égal. Vouloir faire taire la contradiction derrière de faux arguments d'inspiration religieuse, c'est contrer l'essor de la liberté d'expression, de la démocratie, et donc de la presse », a noté le responsable du département en charge de l'assistance et de protection au sein de FFJ, Me

Nkashama. L'ONG, qui se dit vivement consternée, exprime toute sa compassion à l'ensemble de la famille des professionnels des médias de France et aux familles biologiques des victimes ainsi qu'à l'ambassade de France en RDC, aux attachés militaires français à Kinshasa et à l'ensemble des Français établis sur le territoire de la RDC.

FFJ rappelle, en outre, que l'ignoble tuerie des membres de la rédaction de Charlie Hebdo intervient après celle de Robert Chamwami Shalubuto, journaliste congolais, travaillant pour la Radio-Télévision nationale congolaise, station provinciale de Goma, au Nord-Kivu, survenue vendredi 26 décembre 2014.

Selon les informations rapportées par des médias locaux, trois hommes armés de kalachnikov ont, à 11 heures 30 locales du 7 janvier, fait irruption dans les locaux du journal satirique paraissant à Paris, Charlie Hebdo, avant de se diriger vers le local où se tenait le Conseil de rédaction avec l'essentiel de journalistes où ils ont ouvert le feu. Douze personnes ont été tuées tandis que d'autres s'en sont tirées avec des blessures graves. Quatre dessinateurs caricaturistes sont décédés sur le coup : Stéphane Charbonnier, directeur de la rédaction, Cabu, Tignous et Wolinski.

L.D.

## CAN 2015

## Les vingt-trois de la RDC sans Distel Zola et Luvumbu Nzinga

Le milieu défensif de Châteauroux en L2 française et le milieu excentré de V.Club n'ont été écartés de la liste définitive des Léopards pour la 30e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) en Guinée Equatoriale. Le match décevant de l'ancien joueur du Havre contre le Cameroun en amical à Yaoundé a certainement influé sur la décision ultime de Florent Ibenge.

Le sélectionneur de la RDC, Florent Ibenge a attendu la date butoir du 7 janvier fixée par la Confédération africaine de football (CAF) pour envoyer ses vingt-trois joueurs retenus pour la 30e édition de la CAN qui démarre le 17 janvier en Guinée Équatoriale. Le technicien franco-congolais a rendu publique sa liste quelques heures après le match amical de préparation entre le Cameroun et la RDC à Yaoundé, rencontre qui s'est soldée par le score d'un but partout. Le but des Léopards de la RDC a été inscrit dans les dernières minutes de la partie par Yannick Bolasie qui venait de monter sur l'aire de jeu dix minutes avant la fin du temps réglementaire. Le virevoltant attaquant de Crystal Palace en Angleterre remettait, en fait, les deux équipes à égalité après l'ouverture du score par le Camerounais Frank Etoundi. C'est donc avant l'expiration de la date butoir, soit le 7 janvier à minuit que Florent Ibenge a fait son choix définitif



Les Léopards avant le match amical contre le Cameroun

des joueurs pour la CAN.

Aussi les vingt-trois joueurs sont-ils les gardiens de but Robert Kidiaba (Mazembe), Nicaise Kudimbana (Anderlecht/Belgique) et Parfait Mandanda (Charleroi/Belgique) ; les défenseurs qui se rendront en Guinée Équatoriale sont Djo Issampa Mpeko (Kabuscorp/Angola), Jean Kasusula (Mazembe), Mabele Bawaka (V.Club), Joël Kimwaki (Mazembe), Chan-

cel Mbemba (Anderlecht/Belgique), Christopher Oualembo (Academica Coimbra/Portugal), Cédric Mongongu (Evian TG/France) et Gabriel Zakuani (Peterborough/Angleterre). Six milieux de terrain font partie de la liste, notamment, Hervé Kage (Genk/Belgique), Neeskens Kebano (Charleroi/Belgique), Chiquito Lema Mabidi (V.Club), Cédric Makiadi (Werder Brême/Allemagne),

Nelson Munganga (V.Club) et le capitaine Youssouf Mulumbu (West Bromwich Albion/Angleterre). Les attaquants retenus sont Jérémy Bokila (Terek Grozny/Russie), Junior Kabananga (Cercle Bruges/Belgique), Yannick Bolasie (Crystal Palace/Angleterre), Firmin Mubele (V.Club), Cédric Mabwati (Osasuna/Espagne) et Dieumerci Mbokani (Dynamo Kiev/Ukraine). Six joueurs ont été écartés, pré-

cisément le gardien de but Herve Lomboto (V.Club), le défenseur central Yannick Bangala (Daring Club Motema Pembe -DCMP-), le jeune latéral gauche Joyce Lomanisa Mutambala (V.Club), le prometteur attaquant Dark Kabangu (FC MK), le milieu excentré Héritier Luvumbu Nzinga (V.Club) et le milieu défensif Distel Zola (Châteauroux/France).

**Martin Engimo**

## La RDC accroche le Cameroun en amical à Yaoundé

La sélection de la RDC a réussi à tenir tête aux Lions indomptables du Cameroun à Yaoundé, en match amical de préparation de la 30e édition Coupe d'Afrique des Nations (CAN) Guinée Équatoriale 2015. Franck Etoundi a marqué pour le Cameroun à la 37e minute. Bolasie a égalisé pour la RDC en fin de partie.

Les Léopards de la RDC ont livré leur première rencontre amicale le 7 janvier au stade Amadou-Ahidjo de Yaoundé, contre les Lions indomptables du Cameroun. La RDC a réussi à accrocher l'équipe hôte par la marque d'un but partout. En stage bloqués au Centre Mbankomo à 40 km de la capitale camerounaise, les joueurs de Florent Ibenge se préparent pour la phase finale de la 30e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) du 17 janvier au 8 février en Guinée Équatoriale.

Et pour cette rencontre amicale, le sélectionneur Florent Ibenge a aligné une équipe très remaniée par rapport aux onze de départ lors des éliminatoires de la CAN. Toujours réserviste, le portier Nicaise Kudimbana Mulo d'Anderlecht a été titularisé, alors que le titulaire habituel, Robert Kidiaba ne figurait même pas sur la feuille de match. La ligne défensive a été composée du latéral Mabele Bawaka de V.Club, alors que le titulaire Issama Mpeko n'était pas lui aussi sur la feuille de match. L'axe de la défense s'est composé de Cédric Mongongu d'Evian/France et de



Les Léopards à l'entraînement sous l'oeil vigilant du sélectionneur Florent Ibenge (de dos) au Centre Mbankomo au Cameroun

Joël Kimwaki de Mazembe. Jean Kasusula de Mazembe a tenu sa place de latéral gauche. Distel Zola de Châteauroux/L2 France a été à la récupération, soutenu par le relayeur Lema Mabidi, alors que

Neeskens Kebano s'est retrouvé en position de dépositaire de jeu. Le trio d'attaque des Léopards pour cette rencontre amicale s'est constitué de Jérémy Bokila de Terek Grozny/Russie, Junior

Kabananga du Cercle de Bruges et de Dieumerci Mbokani Bezua de Dynamo de Kiev/Ukraine. Le gardien de but Parfait Mandanda de Charleroi/Belgique, le latéral droit Christopher Oualembo

d'Academica Coimbra/Portugal, le défenseur central Gabriel Zakuani de Peterborough/D3 Angleterre), le milieu offensif Hervé Kage de Genk/Belgique, Yannick Bolasie de Crystal Palace/Angleterre, Cédric Mabwati d'Osasuna/D2 Espagne) et le défenseur central Chancel Mbemba Mangulu d'Anderlecht/Belgique ont débuté la partie sur le banc.

Les Lions indomptables ont ouvert le score à la 37e minute par Franck Etoundi (FC Zurich/Suisse) sur une action anodine. On a noté des déchets au milieu de terrain du côté congolais au cours de la première période. À la reprise, Hervé Kage a pris la place de Kebano assez transparent au cours de cette rencontre ; Cédric Mongongu a laissé sa place à Gabriel Zakuani alors que Chancel Mbemba a remplacé Distel Zola et Kudimbana a été remplacé dans les buts par Parfait Mandanda. Et Mabwati a pris la place de Bokila à l'heure de jeu. On note que Kage a amené un peu de rythme dans le jeu congolais, lui qui fête sa première titularisation. A dix minutes de la fin de la partie, Bolasie a pris la place de Kabananga. La deuxième période congolaise a été assez rythmée. Et c'est l'attaquant de Crystal Palace qui a égalisé pour les Léopards à moins de cinq minutes de la fin du temps réglementaire.

**M.E.**



## CAN 2015

# Les Diables rouges sans Massengo et Bistsindou

**Mercredi soir, Claude Le Roy a communiqué la liste définitive qui représentera le Congo en Guinée Equatoriale. Et a choisi d'écarter Scott Bistsindou et Jordan Massengo. Si ce dernier devrait rentrer en Belgique rapidement pour se mettre à la disposition de son équipe, Bistsindou va probablement terminer le stage avec les Diables rouges.**

Après Christopher Maboulou, Scott Bistsindou et Jordan Massengo ont été écartés par Claude Le Roy qui mise donc sur les joueurs qui ont participé aux éliminatoires. En effet, les 23 joueurs sélectionnés ont tous été convoqués au moins une fois durant la campagne débutée en Namibie, le 17 mai 2014.

## La CAN U20 pour Bistsindou?

C'est donc sans nouveau joueur que le Congo se rendra à Bata la semaine prochaine. Pour le choix des deux milieux de terrain, on peut penser que Claude Le Roy, qui n'a pas commenté sa décision, a trouvé Bistsindou un peu jeune et tendre. Il pourrait toutefois terminer le stage à Saly avec l'équipe. Et peut-être revenir au Sénégal en mars prochain pour la CAN U20 ?

## Massengo, une absence de poids et de taille?

Mais l'absence de Jordan Massengo (24 ans, 1m87 et 82kg), ancien milieu offensif devenu un récupérateur d'impact, interpelle supporters et observateurs. Certes avec six milieux de terrain,



Scott Bistsindou devrait rester à Saly avec l'équipe: pour préparer la CAN U20? (droits réservés)

l'entrejeu reste fourni, mais compte un seul milieu défensif pur dans le groupe : Sagesse Babelé... qui n'a pas joué la moindre minute à ce poste en sélection. Dans un autre registre, Oniangué, Binguila et Ndinga sont des relayeurs, avec un profil box-to-box pour le Rémois. Gandzé et Malonga sont des meneurs axiaux à l'ancienne (même si le Lausannois est rarement aligné à ce poste en sélection).

## Qu'importent les débats, les dés sont jetés



L'absence de Jordan Massengo dans la liste interpelle les suiveurs de la sélection congolaise (crédits photo adiac)

Notons également un secteur offensif très fourni avec neuf éléments, dont quatre capables de tenir les flancs (Ondama, Bifouma, Litsingi et Douniama). Et si le temps de jeu de certains joueurs (Ondama, Douniama, Ganvoula) alimente aussi les discussions des passionnés, comme toujours, les dés sont désormais jetés. Fort de son expérience, le vainqueur de la CAN 88 a fait les choix qu'il estimait les meilleurs pour les Diables rouges. La rencontre

amicale de samedi, face au Cap-Vert, donnera peut-être quelques enseignements, mais ne nous trompons pas : l'heure de vérité sera le 17 janvier à 17h pour le match d'ouverture de la CAN 2015. Et quoiqu'il arrive, le rôle de tout un chacun sera de soutenir les Diables rouges.

## Les 23 Diables rouges

**Gardiens :** Chansel Massa (AC Léopards de Dolisie), Christoffer Mafoumbi (Le Pontet/France), Pavhel Ndzila (Étoile du Congo)

**Défenseurs :** Boris Moubio et Dimitri Bissiki (AC Léopards de Dolisie), Marvin Baudry (SC Amiens/France), Francis Nganga (Charleroi/Belgique), Igor Nganga (FC Aarau/ Suisse), Arnold Bouka Moutou (SCO Angers/France), Atoni Mavoungou (CNFF)

**Milieux du terrain :** Hardy Binguila (Diables Noirs), Delvin Ndinga (Olympiakos/ Grèce), Prince Oniangué (Reims/France), Sagesse Babelé et César Gandzé (AC Léopards de Dolisie), Chris Malonga (Lausanne/Suisse)

**Attaquants :** Fodé Doré (CFR Cluj/Roumanie), Thievy Bifouma (Almeria/Espagne), Sylvère Ganvoula (Raja de Casablanca/Maroc), Dominique Malonga (Hibernian/Écosse), Ladislav Douniama (Guingamp/France), Franci Litsingi (FK Teplice/République Tchèque), Fabrice Ondama (Wydad Casablanca/Maroc)

Camille Delourme

## BRIN D'HISTOIRE

# Jane Vialle

Dispensaire, rue et marché Jane Vialle à Brazzaville, dispensaire Jane Vialle à Pointe-Noire ; Jane Vialle, ce nom fait partie du décor de ces deux grandes villes congolaises. Ancien sénateur, comme on disait à l'époque, et fondatrice de l'Association des femmes de l'Union française, Jane Vialle incarne le combat pour la libération de la femme africaine du joug masculin.

Métisse, Jane Vialle est née le 27 août 1906 à Ouesso, d'une mère congolaise (Lari) et d'un père français. Elle effectue ses études secondaires à Paris, au Lycée Jules Ferry puis dans des cours privés. Elle obtient son baccalauréat et se lance dans le journalisme. Elle débute comme rédactrice à l'agence d'information Opéra Mundi.

Elue au Conseil de la République, elle y siège dans les rangs du Rassemblement de la Gauche, du 10 octobre 1947 au 2 juin 1952. En raison de sa connaissance de l'Afrique noire, elle fait partie de la délégation française lors des travaux des sixième et septième assemblées générales de Nations unies. Elle est, d'autre part, désignée à siéger au Comité spécial de l'esclavage constitué par le Conseil économique et social français.

Elle est victime d'un accident d'avion à l'aéroport de Mérignac (Bordeaux), et décède quelques jours après, le 9 février 1953, dans une ville de la banlieue bordelaise. La femme africaine, et singulièrement, celle d'Afrique centrale, avait, en sa personne, une avocate intrépide et acharnée, usant avec intelligence de sa qualité de parlementaire.

Dans un article intitulé : « *La femme africaine et son évolution* », paru dans « *La Semaine de l'AEF* », quelques jours avant son décès, elle écrivait : [...] Depuis la Constitution de 1946 et la création de toutes les institutions parlementaires qui en découlent, la formule « *Évolution de la femme africaine* » est devenue très à la mode.

*En réaffirmant l'égalité des droits de l'homme, et en particulier l'égalité de l'homme et de la femme, et en transposant cette formule en Afrique, les législateurs, les éducateurs, les missionnaires ont réalisé quels progrès restaient encore à accomplir pour que cette égalité soit manifestée dans les faits. [...]*

*Mère, éducatrice des enfants par vocation, animatrice et gardienne du foyer, la femme africaine a, dans la*

*plupart des cas, cinquante années de retard dans son éducation, par rapport à celle de son compagnon.*

*Cette éducation était certes plus délicate à faire, car par elle on touchait au cœur même des traditions de la structure sociale africaine ; mais il est cependant aujourd'hui admis que sans faire de révolution, donc créer de désordre, la femme africaine puisse évoluer dans son milieu.*

*[...] L'évolution de la femme n'est pas le rejet systématique des coutumes pour l'adoption aveugle des enseignements nouveaux, elle doit être une recherche de l'origine des traditions qui, pour la plupart, reposaient sur des bases logiques et morales, une comparaison avec les facteurs actuels d'existence, et une adaptation suivant les nécessités présentes en synthèse avec les connaissances nouvelles.*

*L'évolution de la femme n'est pas, comme trop souvent certains le croient, une prise de position contre l'homme ; elle doit être une connaissance chaque jour plus poussée des problèmes de la vie et des méthodes capables de les résoudre, ce qui fera de la femme non pas un être supé-*

*rieur à l'homme, mais son égale capable d'être une compagne avisée avec laquelle il sera agréable de créer un foyer harmonieux.*

*La tâche est belle, elle sera longue, mais si les femmes le veulent, et en cela je leur fait confiance, avec l'aide toujours présente des éducateurs, des législateurs et des missionnaires, elles créeront cette nouvelle génération de femme africaine, qui n'aura rien à envier aux femmes des autres continents du monde. »*

Depuis plus de soixante ans, le combat pour l'évolution de la femme africaine s'est accéléré. Dans de nombreux secteurs de la vie, elle a réussi à s'imposer. Dorénavant, il est admis que la femme est l'égale de l'homme, quoique...

On parle désormais de parité pour franchir un palier supplémentaire dans la voie de l'égalité pleine homme-femme. Ce n'est pas gagné d'avance. Les adeptes du statu quo s'opposent subrepticement au plein exercice de cette égalité. La femme doit donc affronter ce conservatisme rampant. C'est pourquoi elle continue sans cesse de vitupérer : « Seule la lutte libre ».

MFUMU